



L'INFO DE BELLAC N° 5



Jacques BARDET - Le Vincou en automne - Coll. Mairie de Bellac



Madame, Monsieur,

Malgré le mauvais temps, malgré la crise sanitaire...ce fut un bel été à Bellac, en tout cas un été de renouveau.

Les vitrines en fête, pourtant bien rapidement mises en place ont rencontré un franc succès ; la rue du Coq, la place du Palais... furent beaucoup plus gaies pour accueillir les nombreux touristes et les bellachons.

Après le festival de Bellac , le collectif « Or Normes » a prolongé avec enthousiasme l'animation culturelle de l'été, 1051 visiteurs à la maison de Giraudoux, mais aussi plus de 500 visiteurs à l'exposition de porcelaine de la mairie, un vrai succès pour la journée du livre ou la journée des enfants, avec aussi les projets des architectes de Versailles et TECH OVIN qui a, à nouveau, accueilli 15 000 visiteurs.... Bellac renaît.

La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement mais il conviendra d'être attentif et vigilant quant à l'évolution des effectifs. Nous devons aussi être particulièrement combattifs pour assurer la promotion de l'HIHL, de l'école de musique... nous devons encore poursuivre une gestion très serrée car notre commune n'est toujours pas « sortie » de ses graves difficultés financières.

*Nous avons avec nous la patience , le sérieux et la pugnacité,
Avec vous, nous sommes en train de réussir.*

Le Maire,

Claude PEYRONNET

RETOUR SUR UN ÉTÉ DE RENAISSANCE ...



plus de 500 visiteurs à l'exposition *ESPRIT DE PORCELAINE* de la mairie.



Des projets réalisés avec les étudiants de l'Ecole Nationale d'Architecture de Versailles, dont la Boutique, qui fut utilisée pour l'opération



Bien que décidée tardivement ...
l'opération



« VITRINES EN FETE » a parfaitement répondu aux attentes .



Grand succès de la journée des enfants.



On s'est précipité à la maison de Jean GIRAUDOUX qui a accueilli plus de 1000 visiteurs.



Un très bon cru pour le 67^{ème} FESTIVAL NATIONAL DE BELLAC .



Un flash Mob au marché du samedi ...



EGALISE à reçu le ministre des affaires étrangères de GAMBIE et AÏNA a inauguré son local .



À nouveau un grand TECH-OVIN.



Samedi 7 août
Parc de la mairie
10h /17h

Croix Rouge,
Restaurants du Cœur
Secours Catholique
Secours Populaire

Malgré la pluie , le MARCHÉ AUX LIVRES a connu un vrai succès.



La calèche de la journée des enfants.





DÉFENDRE ET PROMOUVOIR L'HIHL

Début juillet , Claude PEYRONNET , maire de Bellac, et vice-président de la communauté de communes chargé de la santé, a réuni une table ronde sur ce thème.

Les représentants de l' ARS (Agence Régionale de Santé), les parlementaires, le conseil départemental, les représentants syndicaux , le conseil de surveillance de l'HIHL, la direction de l'hôpital ... avaient répondu à l'invitation pour une séance de travail particulièrement studieuse.

Parmi les pistes de travail retenues :

- > la mise en place d'un hébergement temporaire d'urgence à l' EPHAD,
- > l'étude de la création d'un dispositif pour les personnes handicapées vieillissantes,
- > la mise en place d'un accueil médical non programmé, (accueil médical pour les urgences sans RdV),
- > l'installation d'un scanner,
- > la création d'un service de soins à domicile renforcé,
- > etc ...

Ces propositions ont été à nouveau travaillées lors d'une nouvelle table ronde le 27 septembre . Nous ne manquerons pas de vous en rendre compte.

Précisons que le conseil municipal de Bellac, comme le conseil de communauté avaient voté à l'unanimité une motion pour la défense et la promotion de notre Hôpital Intercommunal.

LA MAISON DE SANTÉ

Tous les bureaux sont désormais occupés. Vous trouverez donc à la maison de santé :

- > deux médecins,
- > 7 infirmiers (en 3 cabinets),
- > Santé Service Limousin,
- > 2 associations d'aide à domicile (la BMPAH et l'ADPAD),
- > les intervenants des naturologues du Haut Limousin,
- > une infirmière ostéopathe,
- > une psychologue.



L'équilibre financier de la maison de santé est maintenant assuré. Il conviendra, désormais, de réfléchir à son agrandissement.



LES ENTREPRISES DE BELLAC RECRUTENT

A l'invitation du maire de Bellac, des entreprises de BELLAC (Chaîneries Limousines, Menuiserie Industrielle des Gâtines, SECOME , AEROLYCE, Groupe NIMROD, MENUISERIE CHARPENTE DE LA BASSE-MARCHE, Entreprise BRISSIAUD...) mais encore POLE EMPLOI,

la MISSION LOCALE RURALE ...se sont réunis pour rencontrer la presse afin d'expliquer leurs besoins en personnel et en formations...

C'était la première étape d'une action pour l'emploi et la formation qui s'est déjà prolongée par une nouvelle séance de travail le 1er octobre . Nous y reviendrons .

LE RENOUVEAU DU SPORT A BELLAC



Le champion..... Frédéric BUTTER (le plus grand sur la photo !) a accepté avec gentillesse d'être parrain du club de BASKET de BELLAC qui vient de renaître. Avec près d'une centaine d'adhérents , le BELLAC BASKET CLUB est sur de bons rails.

Coordonnées du club présidé par Frédéric PIRON : bellacbbc@gmail.com

Le club de JUDO a également repris ses activités.

Coordonnées du responsable : patsavary87@gmail.com

Rappelons que le club d'ESCALADE est actif depuis plusieurs mois sur Bellac.

Coordonnées des responsables : associationghl@gmail.com

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Quelques-uns des sujets qui feront l'objet de larges consultations :

LE MARCHÉ COUVERT

Une première rencontre avec les commerçants non sédentaires va permettre de bien organiser le marché du samedi matin.

Pour leur part, les architectes de Versailles ont fait la proposition d'un module pour le marché couvert ...

Dans les mois qui viennent nous allons solliciter les commerçants non sédentaires, les clients du marché , les habitants de Bellac pour bien construire le projet de marché couvert.

LA ZONE DES CÔTES



C'est un quartier de BELLAC particulièrement pittoresque, remarquablement entretenu par REMPART et cependant assez peu fréquenté par les bellachons et les touristes.

Avec une dizaine d'associations ou d'institutions, la municipalité de BELLAC a déjà engagé de nombreuses consultations pour faire naître les propositions , les idées originales ... de façon à construire « l'attractivité » de ce quartier .

Là encore, par étapes, il sera fait appel à toutes les bonnes volontés...

ZONES DE DÉBALLAGE

Après rencontres (d'autres sont à venir) entre le maire et plusieurs responsables de grandes surfaces, les magasins Carrefour, Intermarché, Lidl, ont accepté de mettre en place des zones de déballage dans leurs magasins.

Les consommateurs pourront ainsi laisser une grande partie des emballages carton, plastique, etc.. dans les supermarchés qui en assureront le recyclage.

SECURITE : RELATION POLICE MUNICIPALE / GENDARMERIE

La convention de coordination entre la police municipale de BELLAC et la gendarmerie nationale vient d'être signée par le Préfet, le Procureur de la République et le Maire de Bellac.

C'est la première étape pour la mise en place d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous sommes régulièrement sollicités par nos concitoyens à propos des ordures ménagères, de leur ramassage, de la propreté des écopoints et des containers qui « débordent », des encombrants qui ne sont pas ramassés le jour prévu ...

Rappelons que les ORDURES MÉNAGÈRES ne sont pas de la responsabilité de la commune.

mais de celle de la communauté de communes ou du SYDED ...

Par contre, nous demandons aux usagers, de respecter à la lettre toutes les consignes concernant

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'équipe municipale propose, en partenariat avec la jeunesse du territoire de créer un espace de parole et d'action. Objectifs :

-> la réalisation de projets par les jeunes, tout en prenant en compte l'intérêt général,

-> la participation active et citoyenne à la vie de la commune,

-> la compréhension du fonctionnement d'une collectivité.

C'est la commission des affaires scolaires et de la jeunesse qui est chargée du dossier.

VOUS AVEZ AIMÉ.....



.....le festival de Bellac et le collectif Or Normes.

Chaque été reviennent les mêmes questions : Saint-Tropez ou Saint-Pardoux ? Festival de Cannes ou festival de Bellac ? Et chaque été, les mêmes réponses. Alors, rien dans ce bulletin sur Saint-Tropez ni Cannes. De toute façon, il y a suffisamment à dire sur ce 67ème festival de Bellac.

Tout d'abord, **la délocalisation vers les communes** de la région qui constituent un véritable territoire sans frontières, s'est poursuivie avec succès.

Ensuite **le programme** : sans renier son ancrage théâtral, il a continué à se musicaliser. Il y a autant de mérite à passer de Sodome et Gomorrhe de Jean Giraudoux aux Hurlements d'Élé que l'inverse. Celles et ceux qui en ont fait l'expérience ne l'ont pas regretté.

Enfin, **le public**, très hétérogène. Les jeunes ont massivement adhéré et les plus anciens se sont laissés séduire, aussi bien par le concret à l'église que par Bal chaloupé. Vu l'âge de certains, on se serait même cru à un véritable festival de Cannes.

Et en 2022, pourquoi pas **un concert de rap** ? Chiche !

VOUS N'AVEZ PAS AIMÉ....



..... que la piscine n'ait pas été ouverte.

Mais personne n'a aimé, pas même la municipalité qui n'a pris cette décision que pour des raisons financières, **le couteau sous la gorge**.

Nous sommes maintenant tournés vers 2022 et la volonté de rouvrir cette piscine est partagée par tous les élus. Reste à en trouver les moyens. Le défi est majeur et nous sommes bien décidés à le relever.

Si nous n'y arrivons pas, nous aurons des comptes à vous rendre. Si nous y arrivons, ne nous remerciez pas, nous n'aurons fait que notre travail.

Jean-Yves AUDOUX, conseiller municipal délégué.

LE BILLET DU GROUPE DE LA MAJORITE

LA MUNICIPALITE SE BAT POUR ASSURER LA CONTINUITE DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE BELLAC

Grâce à un enseignement de grande qualité, l'école de musique de Bellac a acquis, au fil du temps, une grande réputation à tel point que la majorité des élèves appartient à des communes extérieures à Bellac, parfois bien éloignées (par exemple , Limoges, Couzeix, St Junien, Nantiat, Chateauponsac ... de la Vienne, de la Charente...)

Notre école est quasi victime de son succès.

Or le problème actuel est un problème financier. Si le bénéfice culturel et social est immense, le déficit financier dépasse les 200 000 € par année .

Les dépenses : -> 250 000 €

Les recettes : -> 40 000 € de participation des familles

-> 2 000 € de subventions (départ., région)

Déficit annuel -> plus de 200 000 € (supporté par la seule commune de Bellac).

A cette rentrée, l'école accueille environ 150 élèves : 50 seulement sont de Bellac... et pourtant c'est la commune de Bellac qui supporte à elle seule le déficit financier.

Pour assurer la continuité de l'école de musique, la municipalité travaille, depuis des mois, à trouver des solutions financières :

-> en sollicitant la juste participation des communes concernées pour assurer le financement de l'année 2021/2022,

-> en travaillant , pour la rentrée 2022, à la création d'un Etablissement Public Administratif et Culturel ou un syndicat intercommunal. L'école serait alors gérée par le collectif des communes concernées et pas seulement par la seule commune de Bellac.

ADIE Association pour le Droit à l'Initiative Economique

*Permanence le dernier mercredi après-midi du mois (sur RdV 09.69.32.81.10.)
1 place du Palais - 87300 BELLAC.*

MOT de la liste « ENSEMBLE POUR BELLAC »

1er bilan de la mandature 2020 et 2021 : deux années « blanches » en termes de projets, l'inaction est le principal marqueur. Pour se justifier : répéter « il n'y a pas d'argent » ce n'est pas recevable !

. Un bike-park proposé sans information ni concertation sur un des plus beaux sites de Bellac : projet ajourné !

. La rénovation du Centre Culturel Municipal : au ralenti.

. Le futur marché couvert : peu d'informations (est-ce le bon emplacement ? Qui le demande ?).

Malgré des réunions de commissions, peu d'informations ! L'opposition n'est pas toujours associée aux décisions, aux manifestations ou rencontres. Mais pour valoriser son action, la majorité sait s'approprier des initiatives associatives, privées, des outils de communication. C'est indécent mais habile !

Leurs décisions sont inquiétantes pour l'avenir du territoire et de sa population : baisse des subventions aux associations, fermeture de la piscine, pas d'animations (feu d'artifice, marché de producteurs...), départs d'employés municipaux, menace sur l'emploi des professeurs de l'École de musique, peu d'actions pour la défense de l'HIHL, une politique sociale qui interpelle...

Ensemble restons vigilants et constructifs.

LA RENTRÉE SCOLAIRE s'est déroulée dans des conditions particulièrement sereines. Les services municipaux ont bien travaillé pendant l'été pour réaliser les travaux demandés.

L'Inspection Académique ayant décidé de maintenir toutes les classes en maternelle comme en élémentaire, les conditions d'apprentissage sont particulièrement bonnes.

La chorale et l'orchestre à l'école ont été maintenus, le socle numérique a été obtenu, ce qui permet un excellent équipement numérique de nos écoles.

Comme nous le souhaitons, l'aide aux apprentissages sera coordonnée et largement encadrée par les enseignants eux-mêmes.

Une seule ombre au tableau : les effectifs , qui sont à nouveau en baisse.

Nous préparons actuellement la prochaine rentrée... il conviendra d'être plus que vigilants !